

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2012**

**N°7 :**

**OBJET : Marchés de plus de 50 000 euros**

**Présents :**

**Conseil général du Doubs**

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller Général
- M. Patrick RONOT, Conseiller Général

**Etat**

- M. Lazare PAUPERT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

**Conseil régional de Franche-Comté**

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

**Ville de Besançon**

- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Conseiller Municipal

**Ville d'Arc et Senans**

- M. Jacques MAURICE, Maire

**Personnalités qualifiées**

- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche
- M. Renaud TRIPET, Directeur du centre EVOLOGIA

**Représentants du personnel de l'EPCC**

- M. Daniel BLONDEY, responsable technique
- M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

- M. Christian DECHARRIERE, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Lazare PAUPERT
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Claude JEANNEROT
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE

**Absents excusés :**

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
- M. Bertrand SUCHET, Délégué régional Electricité de France

**Rapporteur** : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

L'établissement public de coopération culturelle va relancer deux marchés de prestations de services et fournitures de plus de 50 000 € H.T. Il s'agit des marchés suivants :

- Fourniture de titres restaurant pour l'année 2013.
- Fourniture de 120 000 litres de fioul pour l'année 2013.

**MARCHE 1 – Fourniture de titres restaurant pour les salariés de l'EPCC Saline Royale pour l'année 2013.**

Ce marché à bons de commande a pour objet la fourniture de titres restaurant pour les années 2013 et 2014 conformément à la législation en vigueur, à destination du personnel de la Saline royale, soit pour environ 80 salariés et éventuellement le personnel contractuel mis à disposition pour des remplacements, après avis de la Directrice de l'établissement public. Le marché est prévu sur une base de volume d'environ 9 000 titres annuels.

Ce marché à procédure adaptée est passé pour une durée d'une année avec la possibilité d'une reconduction expresse d'un an (soit un total potentiel de 2 ans). Le marché à bons de commande est passé avec un prix mini de 50 000 € H.T., et un prix maxi de 80 000 € H.T. pour une année. La valeur faciale du titre restaurant est de 8.82 € dont 60 % sont à la charge de l'EPCC et 40 % à la charge du salarié.

Une publicité sera lancée à compter du 12 novembre 2012, conformément à la réglementation, sur différents supports (profil acheteur, Bulletin officiel des annonces pour les Marchés Publics). Ce marché ne sera pas publié sur une plate-forme de dématérialisation.

Les critères de jugement seront les suivants : le prix des prestations (hors valeur ticket restaurant), critère social et/ou environnemental, référence des candidats.

**MARCHE 2- Fourniture de fioul pour les bâtiments de la Saline Royale d'Arc et Senans pour l'année 2013**

Ce marché à bons de commande a pour objet de fournir 120 000 litres de fioul pour les bâtiments de la Saline Royale.

Ce marché à procédure adaptée est passé pour une durée d'une année. Le marché à bons de commande est passé sans prix mini, et avec un prix maxi de 120 000 € H.T. pour une année.

Une publicité sera lancée à compter du 15 novembre 2012, conformément à la réglementation, sur différents supports (profil acheteur, Bulletin officiel des annonces pour les Marchés Publics et JOUE). Conformément à l'article 56 du Code des Marchés Publics, ce marché sera publié sur la plate-forme de dématérialisation Klekoon.

Les critères de jugement seront les suivants : le prix des prestations et les délais d'exécution.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser la Directrice à lancer, passer, exécuter les présents marchés dans les conditions définies supra.

**Vote à main levée**

Membres : 17

Pour : 17

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

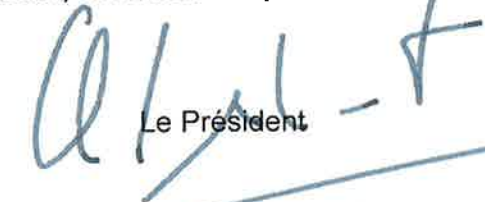
Reçu le 11 DEC. 2012

**Le Conseil d'Administration**

**APRES AVOIR VOTE**

**AUTORISE à l'unanimité la Directrice à lancer, passer, exécuter les présents marchés dans les conditions définies supra.**

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 11.12.12  
Et de la publication le : 11.12.12

  
Le Président  
Claude JEANNEROT